

U N I V E R S I T E D E M O N C T O N

CONSEIL DES GOUVERNEURS

Réunion du 10 mars 1978

9h30 salon du Chancelier Taillon

ETAIENT PRESENTS: Dr Claude Gaudreau, président
M. Jean-Claude Angers
M. Fernand Arsenault
M. Nazaire Arsenault
M. Léopold Bélliveau
M. Adrien Bérubé
M. Paul L. Bourque
M. Jean Cadieux
Mme Irène Guérette
M. Denis Haché
Mme Aldéa Landry
M. Docithé Mallet
M. William Martin
M. Robert McGraw
M. Ghislain Michaud
M. Victor Raiche
M. Victor Ross
Sr Anne-Marie Savoie
M. Marcel Sormany
M. Jacques Laprise
M. Paul-Emile Benoît, observateur
Père Roland-E. Soucie, observateur
M. Médard Collette, observateur
Mlle Florine Thériault, observateur
Père Louis-Marcel Daigle, secrétaire

Absences motivées: Père Clément Cormier
M. Lionel Deveau
M. Arthur J. LeBlanc

1. OUVERTURE PAR LE PRESIDENT

Le Président appelle la réunion à l'ordre et la déclare ouverte.

2. CONSTATATION DE LA REGULARITE DE L'ASSEMBLEE

Le Président constate la régularité de la convocation, c'est-à-dire que l'avis de convocation a été envoyé dans le délai prévu et qu'il y a quorum.

Le Président souhaite la bienvenue à un nouveau membre du Conseil des Gouverneurs, M. Jacques Laprise, représentant des étudiants du Centre universitaire Saint-Louis-Maillet.

3. CORRESPONDANCE

Le Secrétaire général fait lecture d'une lettre de M. Robert Cormier faisant part de sa démission comme représentant des étudiants du Centre universitaire de Shippagan, puisqu'il n'est plus étudiant.

3. CORRESPONDANCE (suite)

Le Secrétaire général nous fait aussi part de 3 lettres:

- de M. Arsène Richard, président de l'ABPUM
- de M. William Martin, président de l'APCUS
- de M. Ghislain Michaud, secrétaire général de la
F.E.U.M.

en réponse à des demandes de commentaires concernant un projet de révision des statuts proposés par les recteurs adjoints.

4. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 10 DECEMBRE

1977 Il est proposé par Marcel Sormany appuyé par Robert McGraw

Que le Conseil des Gouverneurs accepte le procès-verbal de la réunion du 10 décembre 1977 tel que présenté.

Adopté.

5. RATIFICATION DES PROCES-VERBAUX DES REUNIONS DU COMITE EXECUTIF
(25 janvier, 18 février et 9 mars 1978).

Il est proposé par Aldéa Landry appuyé par Irène Guérette

Que les 3 procès-verbaux du Comité exécutif (25 janvier, 18 février et 9 mars 1978) soient reçus par le Conseil des Gouverneurs.

Adopté

6. AFFAIRES DECOULANT DE CES PROCES-VERBAUX

A - Réunion du 25 janvier 1978

Corrections:

page 6 no B - Congé sabbatique du Professeur Adrien Bérubé au lieu de terminer au 30 juin 1979 il faudra écrire le 31 août 1979.

On lira donc: "Qu'un congé sabbatique soit accordé au Professeur Adrien Bérubé du 1 juillet 1978 au 31 août 1979."

page 8 no 12 - dans l'entête au lieu du "CONSEIL DES GOUVERNEURS" on devra lire "SENAT ACADEMIQUE"

ex.: RENCONTRE AVEC L'EXECUTIF DU SENAT ACADEMIQUE.

L'item no 3 concernant le rapport du Comité des recteurs adjoints et l'item no 10 concernant Télé-publik n'ont pas été discutés ici et seront repris à part.

Il est proposé par Anne-Marie Savoie appuyé par Jean-Claude Angers

Que le procès-verbal de la réunion du Comité exécutif du 25 janvier 1978 soit ratifié par le Conseil des Gouverneurs moyennant les corrections ci-haut mentionnées.

Adopté.

6. AFFAIRES DECOULANT DE CES PROCES-VERBAUX (suite) B -

Réunion du 18 février 1978

L'item no 5 concernant le Comité des recteurs adjoints a été remis pour discussion à part.

a) Amendement: _____ (page 4 no 13 - Comité de sélection)

Il est proposé par Robert McGraw appuyé par Fernand Arsenault

Que deux étudiants siègent sur le Comité de sélection des recteurs adjoints dont l'un est membre du Conseil et l'autre est choisi par le Conseil étudiant du Centre universitaire visé par la candidature.

Vote: Pour: 19 Abst.: 1 Adopté.

b) Nomination au Conseil des Gouverneurs

Il est proposé par Anne-Marie Savoie appuyé par Ghislain Michaud

Que le Conseil des Gouverneurs accepte la recommandation du Comité exécutif à l'effet que M. Jean-Guy Desjardins soit admis au Conseil des Gouverneurs pour remplacer M. Jean-Eudes Sénéchal comme représentant du Nord-ouest de la province.

Vote: Pour: 17 Abst.: 3 Adopté.

Il est proposé par Jean Cadieux appuyé par Jacques Laprise

Que le procès-verbal de la réunion du Comité exécutif du 18 février 1978 soit ratifié par le Conseil des Gouverneurs avec les modifications ci-haut mentionnées.

Adopté.

C - Réunion du 9 mars 1978

L'item no 1 et l'item no 5 concernant Télé-publik et Recteurs adjoints n'ont pas été discutés ici et seront repris à part.

Nominations (page 1 no 3)

Il est proposé par Victor Ross appuyé par Aldéa Landry

Que le Conseil des Gouverneurs approuve les recommandations du Comité exécutif concernant les nominations des doyens/ directeurs. A savoir:

Monsieur Norman Roy

au poste de Doyen de la Faculté d'administration pour un terme régulier de cinq (5) ans à compter du 1^{er} juillet 1978;

Monsieur Raoul Dionne

au poste de Doyen de la Faculté des arts pour un terme régulier de cinq (5) ans à compter du 1^{er} juillet 1978;

Mademoiselle Marielle Préfontaine

au poste de Directeur de l'Ecole des sciences domestiques pour un terme régulier de cinq (5) ans à compter du 1^{er} juillet 1978.

Vote: Pour: 18 Non: 1 Abst.: 1 Adopté.

6. AFFAIRES DECOULANT DE CES PROCES-VERBAUX (suite) C -

Réunion du 9 mars 1978 (suite)

Correction:

page 4 no 4 (Recteurs adjoints) 2^{6.11^e} paragraphe,
au lieu de lire que "le Conseil des Gouverneurs devra
nommer un membre du Conseil provenant de la région de
Moncton et un membre du Conseil provenant de la région de
Shippagan qui siégeront sur ces comités",

on devra écrire "Que le Conseil des Gouverneurs devra
nommer deux membres du Conseil provenant de la
région de Moncton et deux membres du Conseil provenant
de la région de Shippagan qui siégeront sur ces comités".

page 4 no 6:

Dans le dernier paragraphe des "Statuts et règlements",
dernière ligne au lieu du 1^{er} mai 1978 on devra écrire 1^{er}
juin 1978.

On lira donc: "Le Comité demande au Secrétaire général de
demander aux associations de l'Université ,
professeurs et étudiants de faire parvenir
leurs commentaires avant le 1^{er} juin 1978".

Il est proposé par Anne-Marie Savoie appuyé par Marcel
Sormany

Que le Conseil des Gouverneurs ratifie le procès-verbal de la
réunion du Comité exécutif du 9 mars 1978 avec les
mcdifications ci-haut mentionnées.

Vote: Pour: 18 Non: 1 Abst.: 1 Adopté.

7. COMITE SELECTION - RECTEURS ADJOINTS

Lors de sa dernière réunion le Comité exécutif avait approuvé **la**
résolution suivante:

" Que le Conseil des Gouverneurs devra nommer deux membres du
Conseil provenant de la région de Moncton et deux membres du
Conseil provenant de la région de Shippagan qui siégeront sur ces
comités".

Il est proposé par Jean Cadieux appuyé par Adrien Bérubé

Que les deux membres du Conseil provenant de la région de Moncton
qui siégeront sur le Comité de sélection des recteurs adjoints
soient M. Paul Bourque et M. Léopold Belliveau.

Adopté.

Il est proposé par Paul Bourque appuyé par Jean Cadieux

Que les deux membres du Conseil provenant de la région de Shippagan
qui siégeront sur le Comité de sélection des recteurs adjoints soient
M. Docithé Mallet et M. Victor Raiche.

Abst.: 1 Adopté.

Il est proposé par Fernand Arsenault appuyé par Marcel Sormany Que
chacun de ces comité ait le pouvoir de prolonger la période de mise
en candidature pour le poste de recteur adjoint du Centre
universitaire auquel il est attaché.

Vote: Pour: 19 Non: 1 Adopté.

8. TELE-PUBLIK

A - Il y a quelques temps la S.A.R. s'informait auprès des autorités si l'Université était intéressée à administrer Télé-publik.

Le Comité exécutif (25 janvier) a confié à un sous comité formé de Jean Cadieux,, Denis Haché et Léopold Laplante le mandat d'étudier le projet.

Le Comité exécutif (18 février) prend connaissance d'un projet de contrat préparé par la S.A.R. Advenant une entente, Télé-publik serait la responsabilité du Centre universitaire de Shippagan. Le Comité demande **au** adjoint de Shippagan de poursuivre les démarches pertinentes.

B - Lors de la discussion on fait ressortir les points suivants:

Le Centre universitaire de Shippagan considère que les buts de Télé-publik ne sont pas incompatibles avec le rôle d'un centre universitaire. Les professeurs et le personnel de Shippagan sont disposés à collaborer.

Par ailleurs, face à certaines réactions publiques, si la population ne veut pas la participation de l'Université dans cette affaire, mieux vaudrait attendre. Mais dans le cas contraire, on devrait accepter. Il faut savoir quel est le désir de la population concernant ce projet.

C'est une question controversée et face à tout cela, l'Université peut-elle se permettre de s'embarquer dans cette aventure?

Un groupe s'est formé et organise un mouvement d'opposition à la participation de l'Université à ce projet, tandis que la S.A.R. souhaite que Télé-publik soit administré par l'Université. En conséquence, l'Université ne doit pas prendre position aujourd'hui sur cette question. Selon les uns, il n'est pas urgent de prendre cette décision; le Directeur est nommé mais ce n'est pas urgent pour Shippagan de décider.

Par contre, d'autres insistent sur l'urgence d'une décision et assurent que la population appuie le projet.

On rappelle l'aspect politique du problème. Si les Gouverneurs acceptent de prendre en main Télé-publik, ils acceptent de gérer un organisme qui fait de la politique.

On insiste sur le fait que malgré ce qu'en disent, les nouvelles et les annonces payées dans les journaux, l'Université ne s'est pas compromise dans cette affaire.

C - Le Conseil constitue un comité qui à l'heure du déjeuner préparera un projet de proposition.

Le Conseil manifeste le désir de prendre ses décisions d'une façon indépendante, et ne prend pas officiellement connaissance de messages télégraphiques qui voudraient influencer la décision des Gouverneurs.

D - Il est proposé par Fernand Arsenault appuyé par Aldéa Landry

Que' Conseil des Gouverneurs soit disposé -à autoriser le Centre universitaire de Shippagan à prendre en main l'administration de Télé-publik à condition qu'il lui soit clairement démontré lors de sa prochaine réunion que le projet répond à la fois aux objectifs du Centre universitaire et aux aspirations de la population du Nord-est.

Vote secret: Oui: 12 Non: 8 Adopté.

9. RAPPORT DU COMITE DES RECTEURS ADJOINTS

Copie du projet de révision des statuts préparé par le Comité des recteurs adjoints est distribué aux membres du Conseil. Ceci comprend:

A - La section qui contient un projet d'organigramme de la haute administration ainsi que de la description des fonctions suivantes: Recteur, Recteur adjoint, Faculté, Département, Ecole, Contrôleur, Secrétaire général.

Ceci a été étudié au Comité exécutif le 9 décembre et au Conseil des Gouverneurs le 10 décembre.

B - La section qui décrit les fonctions suivantes:

Vice-recteur à l'enseignement, Doyen, Directeur des services pédagogiques.

Ceci a été étudié au Comité exécutif le 25 janvier 1978.

C - La section qui décrit les services suivants:

Education permanente, Secteur, Directeur de Département. Ceci

a été étudié au Comité exécutif le 18 février 1978.

Il est proposé par Léopold Bélliveau appuyé par Anne-Marie Savoie

Que le projet de révision des statuts préparé par les recteurs adjoints et envoyé au Conseil par le Comité exécutif (25 janvier et 18 février) soit reçu par le Conseil et déposé pour étude à une date ultérieure.

Le Conseil des Gouverneurs recommande donc que ces projets soient présentés, pour consultation, aux différents groupes intéressés de chaque centre universitaire, et que, s'il y a lieu, les groupes intéressés fassent parvenir leurs remarques par écrit au Secrétaire général avant le 1er juin 1978.

10. SITUATION DES BUDGETS D'OPERATION A DATE

Le Vice-recteur à l'administration ainsi que les recteurs adjoints des centres universitaire Saint-Louis-Maillet et Shippagan ont soumis un bref rapport oral. Chacun affirme que dans le centre universitaire où il exerce sa fonction on s'attend terminer l'année fiscale en se maintenant à l'intérieur des prévisions budgétaires.

11. RAPPORT DE LA RENCONTRE ENTRE L'EXECUTIF DU CONSEIL DES GOUVERNEURS ET L'EXECUTIF DU SENAT ACADEMIQUE

Lors de sa dernière réunion, le Conseil. des Gouverneurs avait adopté la résolution suivante:

"Que vue l'urgence de la situation, l'exécutif du Conseil des Gouverneurs et l'exécutif du Sénat académique se rencontrent pour étudier la possibilité de recommander au Comité des programmes l'étude des programmes des pêches, et aussi en vue de recommander au Sénat académique de lever le gel imposé sur lesdits programmes dans les plus brefs délais".

11. RAPPORT DE LA RENCONTRE ENTRE L'EXECUTIF DU CONSEIL DES GOUVERNEURS ET L'EXECUTIF DU SENAT ACADEMIQUE (suite)

En conséquence, le 25 janvier, le Dr Claude Gaudreau, président, et les membres du Comité exécutif du Conseil des Gouverneurs ont rencontré le Conseil académique, exécutif du Sénat.

Le Président explique la résolution ci-haut mentionnée du Conseil des Gouverneurs et les raisons qui l'ont motivée.

Après une période de discussion, les membres du Comité exécutif du Conseil des Gouverneurs se sont retirés laissant au Conseil académique l'occasion de prendre ses décisions.

A son tour, le Conseil n'a pas voulu prendre la décision de recommander au Sénat académique de lever le gel imposé sur les nouveaux programmes et sur les changements majeurs aux programmes mais est d'accord pour qu'un-sous-comité étudie le problème des programmes de pêche. Ce sous-comité est déjà à la tâche.

Lorsque la question du gel a été mentionné au Sénat du 27 février aucune proposition n'a été faite et la question n'a pas été débattue.

12. AFFAIRES DECOULANT DE LA REUNION DU SENAT ACADEMIQUE DU 27 FEVRIER 1978

Etant donné le gel imposé par le Sénat, et la décision par le Comité des programmes de ne pas étudier de changements qui exigent l'addition de cours à enseigner ou une augmentation de professeurs (donc une augmentation de frais) et les changements qui entraînent, une demande à la Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes, aucune des recommandations du Comité des programmes approuvées par le Sénat ne requiert l'approbation du Conseil des Gouverneurs.

On fait remarquer aux Gouverneurs que le programme des pêches du Centre universitaire de Shippagan, s'il est approuvé, est le seul qui demande d'être présenté au Conseil des Gouverneurs.

13. DISTRICTS HOMOGENES SCOLAIRES

Attendu que les districts homogènes unilingues français favorissent une meilleure préparation de ses futurs étudiants

Attendu que l'Université a approuvé, dans le passé, le principe de la dualité au niveau du ministère de l'Education

Il est proposé par Fernand Arsenault appuyé par Irène Guérette

"Qu'un l'Université de Moncton appui fermement le principe des districts homogènes scolaires dans la province et demande au Premier Ministre de voir à son application intégrale le plus tôt possible sur tout le territoire du Nouveau-Brunswick.

Adopté.

14. DEMANDES DES ETUDIANTS

A - Représentant étudiant au Comité exécutif

Il est proposé par Ghislain Michaud appuyé par Robert McGraw

Que les démarches soient entreprises par le Recteur auprès de la Chambre législative afin de modifier la charte de l'Université pour permettre d'avoir un représentant étudiant à l'exécutif de l'Université.

Comme il peut s'agir d'une proposition entraînant comme effet une modification à la Charte de l'Université et au projet d'entente du 17 décembre 1975, les parrains de cette proposition acceptent de la retirer pendant qu'on discute certains problèmes connexes. On mentionne la nécessité d'étudier le fond du problème, révision de la composition du Comité exécutif, plutôt que de la modifier par bribes.

Il est proposé par Aldéa Landry appuyé par Adrien Bérubé

"Que l'on se décide sur le principe de la restructuration du Comité exécutif pour y inclure des représentants professeur et étudiant".

Après discussion et suite à une décision du Président à l'effet que cette proposition exige une majorité absolue et non pas les deux tiers des votes, la proposition est retirée.

Il est proposé par Jean-Claude Angers appuyé par Léopold Belliveau

Que le Comité exécutif spécial en fonction des 3 points suivants:

- a) Composition du Comité exécutif
- b) Le nom de l'Université
- c) Article 4 de l'entente du 17 décembre 1975

et qu'il fasse des recommandations à savoir si ce comité va fonctionner avec un mandat précis et qu'il fasse rapport à la prochaine réunion du Conseil des Gouverneurs.

Vote: Oui: 16 Non: 3 Annulé: 1 Adopté.

B - Etudiants observateurs

Il est proposé par Ghislain Michaud appuyé par Jacques Laprise

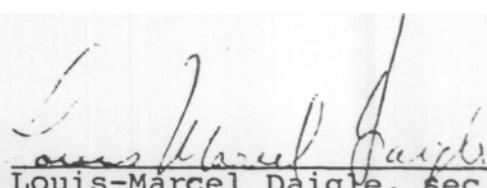
Que le Conseil des Gouverneurs autorise la présence d'un observateur étudiant délégué par la F.E.U.M. sous l'égide de la Confédération des étudiants acadiens afin d'agir en tant qu'agent d'information auprès des étudiants.

Vote: Pour: 3 Non: 17 Non Adopté.

15. DATE DE LA PROCHAINE REUNION: La prochaine réunion aura lieu le vendredi 19 mai prochain.

La séance est levée à 16h30.

(Signé) _____
Claude Gaudreau, président

(Signé) 
Louis-Marcel Daigle, sec.